

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

N° 54 - JANVIER 1987.

Sommaire

EDITORIAL :

- ELARGIR LES LUTTES, ETTOFFER LA C.G.T.
- DES ARGUMENTS POUR LE 25 JANVIER.
- LE COMITE REGIONAL C.G.T. CREE UN COMITE DE SOUTIEN ET DE LUTTES
- CONSEIL SYNDICAL REGIONAL DU 16/12.
- BUDGET REGIONAL 1987.

LE COMITE REGIONAL C.G.T.
VOUS ADRESSE TOUS SES
VOEUX POUR 1987

POUR LA SÉCU POUR LA VIE



CGT

MIDI-PYRÉNÉES

ELARGIR LES LUTTES ETTOFFER LA CGT

La C.G.T. n'est pas surprise.

L'élargissement des luttes: à la fois le facteur d'une exaspération grandissante et les premiers fruits d'un travail syndical C.G.T. entrepris depuis plusieurs années.

Quand on en est là, rien n'a été spontané.

Au contraire, une lutte du niveau de celle des cheminots: une pratique syndicale en vraie grandeur, bien C.G.T., consultant ses adhérents, les travailleurs, tout au grand jour, très démocratique.

Elément déterminant pour tenir la lutte, oui, mais aussi élément déjouant chaussees trappes et embûches.

Cette conception-là de l'activité syndicale, elle a besoin de faire des petits tout de suite, pour élargir nos luttes, décider démocratiquement quelles suites on y donne.

Oui, ils peuvent reculer, les mouvements de masse, la C.G.T. ne les craint pas, au contraire.

Un paysage revendicatif profondément transformé, géré avec beaucoup d'intelligence par nos militants.

Cela donne une C.G.T. bien les pieds sur terre, bien elle-même, de classe, avec comme seuls interlocuteurs les travailleurs. Cartes sur table, tout avec eux.

Dans ces conditions-là, pas de cartes bisotées, mais renforcer le syndicalisme de classe pour la lutte et affaiblir tout ce qui vise à gérer la crise.

Tout ce qui bouge fort, à E.D.F., aux P.T.T.... donne une dynamique tout à fait nouvelle pour réussir un 25 JANVIER exceptionnel à PARIS.

Pas une minute à perdre, dans chaque syndicat, combien y montent ? engager les collectes, assurer le financement. Il nous reste 15 jours pour faire engager 3 500 manifestants de MIDI-PYRENEES à PARIS, collecter l'argent nécessaire.

Possible, tout à fait, mais il y a urgence.

Le 25, sera une rencontre de ceux qui luttent, défendent leur pouvoir d'achat par les salaires et par la protection sociale, défendent la vie.

Un rendez-vous jamais vu, là aussi élargir très vite, tous concernés.

Dans une période, comme celle que nous traversons, élargir la C.G.T. pour élargir les luttes, est une condition incontournable.

Nous rencontrons, débattons, luttons, avec des milliers de syndiqués, de travailleurs.

Toutes les conditions sont réunies pour une remise en grand des FNI, solder 86, gagner des VO IMPOTS, le terrain est fertile pour une moisson exceptionnelle. A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels.

Elargir les luttes, assurer un énorme 25 JANVIER, gagner des adhérents, 1987, une grande année.

NOMBREUX, DETERMINES, TOUT EST POSSIBLE.

François CANEZIN
Secrétaire Régional.

POUR LA SÉCU POUR LA VIE

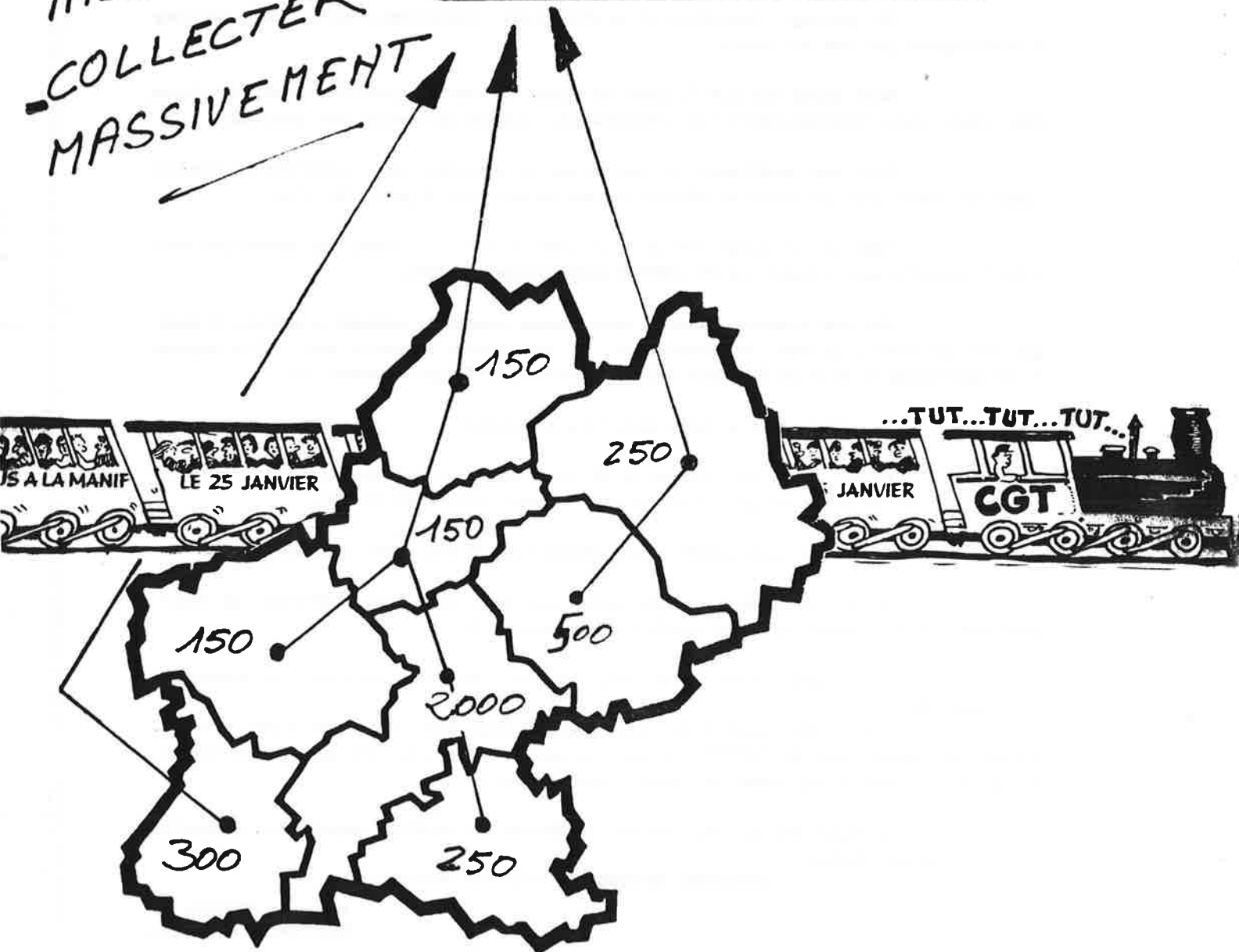


PARIS d'en suis!

CGT MIDI-PYRÉNÉES

PARTOUT:
15 JOURS POUR:

- FINIR PAR
SYNDICAT LES
OBJECTIFS, LES
INSCRIPTIONS,
- COLLECTER
MASSIVEMENT



DES ARGUMENTS POUR LE 25 JANVIER

FICHE N° 1

Question. — La C.G.T. dit qu'elle est la seule à défendre la Sécu. Toutes les autres organisations, même le gouvernement, disent la même chose. Qui parle vrai ?

Réponse. — La C.G.T. qui se bat pour le maintien et l'amélioration du système de protection sociale basée sur la solidarité collective, qui avance un certain nombre de propositions concernant notamment son financement.

Les autres qui « prudents » sur leurs déclarations arrivent de temps en temps à s'abstenir. Ceux qui arrivent à voter « contre » une mesure mais votent les budgets annuels de gestion administrative ou sociale ou encore les plus « vigoureux » dans les discours qui refusent l'information aux assurés sociaux.

En tout cas, se souvenir que les postes de responsabilités dans les caisses ont été attribués grâce aux coalitions autour du C.N.P.F. - F.O., C.G.C., C.F.T.C., Mutualité française, permet de mieux souligner les décalages entre les déclarations et les actes !

SEGUN

« Un plan de rationalisation avec comme objectif de sauvegarder la sécurité sociale. »

« Aujourd'hui (18.11.86), nous avons fait probablement bouger la conception même de la Sécu. Les textes consacreront l'évolution vers une nouvelle Sécu, celle qui repose sur les principes de solidarité, certes, mais aussi de gestion par ses auteurs eux-mêmes de ce qui leur revient ! »

G. de Robien, P.R., député de la Somme. — « Mettre en concurrence les organismes de la Sécu, les entreprises d'assurances et les sociétés mutualistes, pour la gestion du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles. »

C.F.T.C. — « Prend acte des modifications importantes du projet initial et de l'engagement du ministre à poursuivre le dialogue. Elle relève que le gouvernement a atténué certains aspects défavorables de son plan initial. »

C.G.C. — « Les décisions du gouvernement sur l'assurance maladie marquent un début de sagesse. Il reste maintenant à réaliser d'urgence et en priorité la mise à plat de l'ensemble du dossier de la Sécu. »

Parue dans F.O. Hebdo du 22.10.86, lettre d'André Bergeron et de M. Derlin à Jacques Chirac.

« ... Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas poursuivre l'effort entrepris depuis les ordonnances de 1967 en vue de modérer l'évolution des dépenses des soins (à propos des 100 %), il n'en demeure pas moins que la remise à plat d'un tel système, conduisant à l'exclusion du cumul des actes faiblement cotés, doit être effectuée avec d'infinies précautions. »

C.F.D.T. : Syndicalisme Hebdo (27.11.86), lettre d'Edmond Maire et de J.-M. Spaeth à Jacques Chirac et Seguin.

« Plus largement le type de financement de la protection sociale doit être modifié, il pèse abusivement sur les salaires, donc sur l'emploi et la compétitivité de l'économie. »

De plus, il est très différent du système de prélèvement dans le reste de l'Europe communautaire, ce qui deviendra de plus en plus insupportable à mesure que se réalisera le grand marché européen prévu pour 1992. Cinq ans pour harmoniser la composition des prélèvements obligatoires, c'est court. Il n'y a pas de temps à perdre. »

Question. — *Qu'est-ce que le gouvernement et le patronat veulent faire de la Sécu ? On entend parler de « casse », n'est-ce pas un peu fort ?*

Réponse. — C'est tellement monstrueux que certains peuvent en douter. « Elle a toujours été attaquée, mais elle est toujours là », oui mais parce que les luttes de la C.G.T. ont été nombreuses et fortes face aux plus grandes attaques [1958 franchise, 1967 ordonnances, 1980 loi Berger] (1).

Ce qui les intéresse : récupérer une partie des sommes énormes actuellement affectées à la protection sociale.

Ils veulent faire fonctionner l'hôpital, les centres de soins, l'aide à l'enfance, aux personnes âgées, comme n'importe quelle autre entreprise privée, gagner de l'argent sur la santé, la vie. Leur devise : petits boulots, petite vie, petite Sécu, petite retraite, et pour le reste chacun, en fonction de l'épaulleur de son portefeuille, se couvrira auprès d'une compagnie d'assurances, pour la maladie, la retraite, l'éducation des enfants.

Ils veulent casser la solidarité collective qui fait la force et l'intérêt économique des régimes de Sécurité sociale.

Ils veulent tout précariser, et généraliser l'insécurité.

L'attachement à la Sécu est très fort. Ils mesurent, à l'expérience, qu'une attaque globale ne passerait pas. Par mesures successives ils se fixent le même but.

C'est le énième plan gouvernemental contre la Sécu. A chaque fois des prestations ont été réduites, supprimées, en maladie, famille, retraite, accidents du travail, invalidité. De nombreuses fois, ils ont en même temps augmenté les cotisations des salariés (2). L'Etat, quant à lui, s'est débarrassé sur la Sécu de dépenses qui lui incombent.

Les responsables de la situation financière de la Sécu sont les mêmes qui licencient, proposent des petits boulots, bloquent l'augmentation des salaires, aggravent les conditions de travail.

(1) — 1958 : plan Pinay d'austérité, une franchise de 3 000 anciens francs sur la maladie reste à la charge des assurés ;

— 1967 : éviction des représentants des assurés sociaux et prise de pouvoir par le patronat ; suppression du remboursement à 80 % ;

— 1987 : loi Berger qui vise au démantèlement de la Sécu ; institution d'un ticket modérateur d'ordre public accroissant la part de frais restant à la charge de l'assuré.

(2) La part ouvrière a augmenté de + 85 % de 1957 à 1982.

Question. — *Que propose Seguin ?*

Réponse. — Faire trinquer les salariés.

Après l'augmentation du forfait hospitalier, la suppression de la franchise postale, la remise en cause du remboursement de l'I.V.G., etc. Seguin perfectionne son dispositif :

— remboursement à 40 % de certains médicaments ;

Exemples : certaines vitamines comme la vitamine C. Les anti-spasmodiques (anti-douleurs) comme la viscératine, y compris pour les malades pris en charge à 100 %. Ainsi un diabétique pris en charge à 100 % sera remboursé à 40 % pour les médicaments anti-douleurs même si cette douleur est due au diabète ; — les interventions chirurgicales ne seront plus remboursées à 100 % si l'acte est coté moins de K 50 (le prix des actes chirurgicaux s'exprime en K). Cela concerne la prévention, le dépistage, la gynécologie, les petits actes chirurgicaux (ex. : ablation de tumeur bénigne du sein, dépiéage du cancer, cerclage du col de l'utérus, etc.). Les examens pré-opératoires (par exemple : O.R.L., ablation des amygdales et végétations avec cinq jours d'hospitalisation : 2 245 F à payer par le malade ; curetage, avec trois jours d'hospitalisation : 1 337 F ; coelioscopie, avec quatre jours d'hospitalisation : 1 794,48 F (examen sous anesthésie pour bilan de stérilité) ;

— suppression de la 26^e maladie prise à 100 %. Cette 26^e maladie concerne toute maladie indéfinie pourvu qu'elle soit longue et coûteuse. Cette notion a permis, par exemple, la prise en charge du Sida avant qu'il ne soit répertorié.

FICHE N° 4

Question. — *En pleine crise, la C.G.T. propose des solutions pour une Sécu de haut niveau, est-ce vraiment réaliste ? Seguin parle de déficit, qu'en est-il ?*

Réponse. — La Sécu n'est pas une entreprise. Elle n'a pas vocation à faire des profits mais à permettre la satisfaction de besoins sociaux. Elle n'est donc pas en déficit mais connaît de réels besoins de financement et exige des mesures en conséquence.

Si l'on regarde les comptes de la nation, les résultats boursiers et bancaires, on peut dire que la « crise » profite bien à certains.

Comme pour les salaires, si on prélevait 12 % sur les revenus financiers du capital (plus-values boursières, jetons de présence, dividendes...) on récupérerait 36 milliards de francs pour la Sécu, sans ruiner personne.

On peut calculer les cotisations des entreprises, en tenant compte des richesses créées et des salaires payés et cela favoriserait l'emploi et les salaires.

Rappelons que 100 000 emplois à temps complet créés ou sauvés rapportent 4 milliards de francs en cotisations Sécu, par an ; 1 % d'augmentation des salaires, c'est 7 milliards de francs de plus dans les caisses !

FICHE N° 5

Question. — *Les charges sociales sont-elles trop lourdes en France pour les entreprises, et n'est-ce pas ce qui explique leur manque de compétitivité ?*

Réponse. — Les charges sociales, ça n'existe pas, c'est une appellation patronale !

En réalité, ce n'est qu'une partie du salaire reversée en prestations sociales et retraites...

La preuve ! Les patrons, eux-mêmes, les ajoutent au salaire direct, pour calculer le coût de la main-d'œuvre.

En fait, les exonérations de « charges sociales » du plan Seguin, pour l'emploi des jeunes, constituent une réduction du salaire payé par les patrons, compensée à la Sécu par l'Etat, donc par les contribuables sur leurs impôts.

En Europe, ce sont, après l'Angleterre, les entreprises françaises qui ont le coût de la main-d'œuvre le plus bas.

Coût horaire global (salaires + charges) dans les industries de transformation.	
U.S.A.....	109,00 F
R.F.A.....	84,80 F
Pays-Bas	80,00 F
Italie	68,00 F
Japon	66,00 F
France	64,60 F
Angleterre	54,95 F
(Source : Union des banques suisses)	

Nous devrions être, par conséquent, très compétitifs et la R.F.A. qui paie beaucoup mieux, complètement effondrée.

La réalité, c'est que notre pays est dans cet état parce que le travail est mal payé, que l'investissement est nul et que les profits financiers, les spéculations battent tous les records.

Ce ne sont donc pas « les charges » et les salaires qui sont la cause, mais les gâchis capitalistes croissants...

Question. — *Trop d'hôpitaux, trop de médecins, trop de maladies... Les dépenses d'assurances maladie, sont trop importantes et augmentent trop vite ?*

Réponse. — Les techniques médicales progressent. Rien de plus normal à ce que tout le monde puisse en profiter. Il y a donc une augmentation naturelle des dépenses d'assurance maladie, pour répondre à l'évolution des besoins humains.

Par contre, tout ce qui pèse sur la vie... comme les conditions de travail, l'étrécissement des salaires, l'angoisse du lendemain, les dégâts du chômage... pèse sur la santé.

Un grand nombre de maladies graves et coûteuses, de journées d'hospitalisation, d'arrêts de travail, de handicaps, pourraient être évités si :

- tout le monde pouvait se soigner sans qu'il en coûte dès la première alerte ;
- tout était mis en œuvre pour rechercher les causes des maladies et agir pour diminuer les risques.

Question. — *L'important, c'est d'avoir une bonne couverture complémentaire. Dès lors qu'on est remboursé à 100 %, peu importe par qui, Sécu, mutuelles ou autres... On n'est pas concerné ?*

Réponse. — Et bien si, justement. Quand la Sécu rembourse moins, ça ne diminue jamais la cotisation ouvrière. Par contre, ça augmente très fort la cotisation mutualiste :

— quand un régime obligatoire baisse son taux de remboursement de 80 % à 75 %, pour 100 F de dépenses, la part de la couverture complémentaire passe de 20 à 25 F, soit 25 % d'augmentation de la dépense et donc de la cotisation de la Mutuelle ;

— pour tous ces médicaments dont le remboursement passe de 70 à 40 %, la mutuelle devra doubler les sommes consacrées au remboursement à 100 % (de 30 à 60 F pour 100 F de dépenses).

Très vite, les mutualistes les plus pauvres ne pourront suivre l'augmentation des cotisations, et quitteront la mutuelle. Ce phénomène de démutualisation est déjà perceptible !

Où alors, c'est la mutuelle, pour conserver des cotisations accessibles, qui ne remboursera plus le complément à 100 %, et c'est alors ceux qui veulent être « bien couverts » qui la quitteront. C'est l'idée même de solidarité qui s'en trouve menacée.

Même ceux qui avaient un régime spécial dit à 100 %, comme les Mines, sont menacés et seront touchés. Déjà, il leur faut supporter le forfait hospitalier, ou verser une cotisation supplémentaire pour le couvrir. Mais, de plus, le 100 % de ces régimes, ou celui du couple Sécu + Mutuelle est de moins en moins le montant des frais réels : des médicaments ne sont plus remboursés, de plus en plus nombreux sont les médecins qui optent pour le secteur II de la convention, c'est-à-dire des honoraires libres. Les dépassements sont couramment de l'ordre de 100 % (et parfois plus).

C'est une part très importante qui reste à la charge de l'assuré ou du mutualiste couvert « à 100 % ». Et que ceux qui ont aujourd'hui une couverture « frais réels » ne s'y trompent pas : dans le cas banal d'un dépassement de 100 %, par exemple la consultation à 150 F au lieu de 75 F, le coût de la couverture complémentaire totale sera cinq fois celui de la couverture 100 % du ticket modérateur. Il faudra bien payer cette différence et ce sont eux qui devront le faire, qu'ils aient une mutuelle ou une assurance.

Le seul moyen d'y échapper, c'est de se battre pour défendre et améliorer la couverture obligatoire, la SECU.

FICHE N° 8

Question. — *Le poids des inactifs âgés représente une charge beaucoup trop lourde pour la collectivité, dans un pays qui vieillit. Aussi, mieux vaut se tourner vers d'autres solutions que la répartition. Et puis, la retraite à soixante ans, est-ce bien raisonnable ?*

Réponse. — **La démographie** a bon dos, mais :

— en 2003, la population active sera de 26,6 millions : un record !

— 69,8 % de jeunes interrogés en janvier 1986 (enquête Sermex études) préféreraient le mode de rémunération par répartition plutôt que le versement d'un capital.

Preuve, s'il en faut, que les jeunes ont la volonté — ou peuvent l'avoir, explications à l'appui — de jouer le jeu de la solidarité entre les générations ;

— le vrai problème : 3 millions de chômeurs. Autant dire que s'attaquer à résoudre l'emploi, c'est permettre le financement des retraites.

La capitalisation est présentée comme la panacée. Avec elle, les épargnants seraient sûrs de récupérer leur mise, puisque celle-ci serait inscrite à un compte individuel restant leur propriété.

C'est ne pas tenir compte du fait que le rendement de l'épargne individuelle est aussi lié à des phénomènes collectifs et que, d'autre part, tout revenu est un prélèvement sur les richesses créées par les actifs. C'est oublier que le droit à retraite, pour son niveau, dépendra toujours des possibilités de la collectivité au moment où celle-ci devra payer les retraites. C'est oublier que précarité et années à temps partiel handicapent la notion de capitalisation. De toute façon, la capitalisation a fait ses preuves : se rappeler le cas de la retraite dite des morts car insuffisante pour vivre.

l'âge de la retraite :

— 8 millions de retraités pestiférés ?

Se rappeler qu'anciens actifs, ils ont acquis le droit à retraite par les richesses qu'ils ont produites et les cotisations qu'ils ont versées ;

— la retraite abaissée à soixante ans doit permettre de libérer des emplois pour les jeunes. Nous retrouvons les problèmes de l'emploi ;

— l'argent des allocations, retraites, qu'il soit versé à soixante-cinq ou soixante ans, est toujours réinjecté dans les circuits économiques.

Les retraités consomment et paient : ils sont un « marché porteur ».

FICHE N° 9

Question. — *Ce sont les employeurs qui financent les prestations familiales alors que le droit à ces prestations n'est pas subordonné à une condition d'activité professionnelle. Est-ce à la collectivité de les financer par l'impôt ?*

Réponse. — Il est faux de dire que les cotisations sont financées par les employeurs. Bien sûr, ce sont eux qui versent les cotisations, mais ces cotisations sont retenues à la source, sur le salaire. Elles font partie de ce qu'on appelle le salaire indirect et ce sont bien les salariés qui en supportent la charge.

Fiscaliser les prestations familiales comme le voudraient le patronat et le gouvernement, cela reviendrait, pour les salariés, non seulement à renoncer à leur salaire indirect, mais encore à payer plus d'impôts pour les financer. Les salariés y perdraient deux fois.

De plus, il faut savoir que si l'on prend en compte les 3 millions de chômeurs, la quasi-totalité des allocataires sont des salariés dans notre pays. On ne voit donc pas ce que, de ce point de vue, la fiscalisation des prestations familiales changerait.

En fait, l'objectif poursuivi par le patronat est de faire toujours plus de profit sur le dos des salariés. Refuser la fiscalisation des prestations familiales, c'est refuser cette logique de régres-

Question. — *La société ne peut tout prendre en charge. Aujourd'hui, favoriser le retour de la femme au foyer et la naissance du troisième enfant visent quels objectifs ?*

Réponse. — Mener une politique familiale conséquente, cela n'a jamais signifié que la société doit s'occuper de tout, mais qu'elle se doit de créer les conditions d'un réel épanouissement de chaque enfant. Cela veut dire répondre aux besoins d'équipements collectifs et services, améliorer les prestations familiales.

A l'opposé, les mesures Barzach s'inspirent d'une conception rétrograde. Ainsi des menaces sur le remboursement de l'I.V.G., ainsi de la suppression de certains droits comme les trois jours de congés pour la naissance d'un enfant, ou des primes de déménagement, ainsi de la création d'une prestation de luxe visant à prendre en charge les cotisations des personnes employées à la garde d'un enfant, ainsi l'aggravation de l'A.P.E. créée par l'ancien gouvernement.

Les mesures financières pour le retour des femmes au foyer, outre qu'elles procèdent d'une conception rétrograde de la femme, ne résoudre pas le problème de l'emploi, leur niveau reste bien bas pour être véritablement incitatives. Ce n'est pas moins de travailleuses dont le pays a besoin, mais de plus d'emplois.

Quant à la politique dite du troisième enfant, elle apparaît bien comme de la poudre aux yeux, car, avant de faire un troisième enfant, il faut que les conditions soient réunies pour en faire un premier, puis un second. Or, combien de couples qui souhaitent un premier enfant hésitent, diffèrent ou renoncent, faute de pouvoir lui assurer une existence digne.

Moins de chômage, moins de situations précaires, de meilleures prestations familiales et plus d'équipements collectifs, voilà qui pourrait favoriser efficacement les naissances de notre pays.

LE COMITE REGIONAL CGT CREE UN COMITE DE SOUTIEN ET DE LUTTE

Depuis plusieurs semaines, des salariés par dizaines de milliers sont en lutte pour conserver le droit au travail, leur emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat et s'opposer aux politiques antisociales du patronat et du gouvernement.

Cette lutte est juste, elle ne correspond pas à un repli sur des revendications prétendues corporatistes, mais à des problèmes de fond qui se posent dans toutes les branches du secteur privé, public ou nationalisé. La C.G.T. ne cesse d'en appeler aux salariés pour réagir contre la flexibilité, la précarisation de l'emploi, la baisse et le recul du pouvoir d'achat.

Dans toutes les entreprises, se pose le problème d'une nouvelle "définition" des rémunérations, de l'augmentation salariale dite au mérite, à la liquidation des conventions collectives et statuts.

Partout se pose la question du recul du pouvoir d'achat, conjuguée à l'augmentation des prélèvements sociaux qui minent l'économie de notre pays.

C'est donc bien un problème qui concerne tous les salariés. Ceux de la SNCF, de la marine, de la RATP, etc... comme ceux des MINES DE CARMAUX, de SALAU, des productions papetières, de l'aéronautique, spatial, informatique, des arsenaux... et de toutes les entreprises en lutte aujourd'hui dans les départements, la région, pour s'opposer à une soit-disant fatalité de la crise.

C'est bien dans ce sens que les fédérations C.G.T. de l'Energie, des PTT, des travailleurs de l'état appellent dès le début janvier, à amplifier l'action sur la base des revendications qui leur sont propres.

Le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, appelle donc toutes ses organisations à impulser, amplifier la solidarité revendicative et engager l'action de tous les salariés quelques soient les secteurs sur la base de leurs revendications comme elle s'est déjà fortement exprimée à partir de septembre.

Solidarité revendicative dont le prolongement naturel pourra être à la fois une solidarité matérielle en appelant à la population, aux élus, aux corps constitués dans chaque localité, département, région et des messages de soutien aux :

-SYNDICAT C.G.T. REGIONAL, SNCF 22 Chemin du Raisin 31200 TOULOUSE

-SYNDICAT C.G.T. MINEURS CARMAUX, rue Victor Hugo 81000 CARMAUX.

Car, il apparaît clairement que l'enjeu n'est pas une question de corporatisme, mais bien de l'ensemble des bases qui soutiennent l'économie d'une localité, d'un département de la Région.

Le COMITE REGIONAL C.G.T., créé pour sa par un COMITE DE SOUTIEN ET DE LUTTE au niveau de MIDI-PYRENEES.

Les fonds doivent être versés au :

C.C.P. C.R. C.G.T. MIDI-PYRENEES 1 810.72 J TOULOUSE,

en mentionnant SOLIDARITE LUTTE.

Les fonds seront reversés par l'intermédiaire des syndicats C.G.T. concernés.

Toulouse le 1° Janvier 1987

RAPPORT DU CONSEIL SYNDICAL REGIONAL DU 16 DECEMBRE 1986

François CANEZIN (extraits)

- ° les luttes
- ° notre activité syndicale
- ° Produire Français, Luites dans la Région.

.../...

Il existe des périodes, où il nous faut réfléchir vite, agir rapidement, bien voir ce qui se passe et en prendre le recul pour l'analyse, faire face à des situations sur lesquelles nous ne sommes pas toujours préparés, gérer les luttes quotidiennes et créer les conditions pour en assurer le développement, faire partager ce que nous voyons et analysons, et bien tenir dans tout cela l'état de santé de l'organisation syndicale.

C'est bien une des caractéristique de ces dernières semaines, qui demande une foule de qualités à nos militants, un grand sens des responsabilités.

Etre la C.G.T. de ces situations-là et faire face globalement comme nos organisations y arrivent, révèle également les potentialités profondes pour rassembler encore plus largement, pour hisser les luttes à un degré supérieur.

Nous avons réellement géré une foule de choses en une dizaine de semaines du 30 SEPTEMBRE, du 21 OCTOBRE, du 27 NOVEMBRE, du 10 DECEMBRE, dans lesquelles se sont fondées et se sont développées foules de luttes dans les entreprises, des initiatives comme celle du 9 DECEMBRE avec les employés, avec des UD qui préparaient des congrès ou des élections.

Cela n'a pas été toujours facile, mais nous avons des militants disponibles, mobilisés et mobilisables pour réagir vite.

L'exemple de la semaine dernière entre samedi et mercredi, avec les évolutions, les retraits, les manœuvres de toutes sortes, ont quand même bien montré l'état de capacité de réflexion et d'action de la C.G.T. dans sa globalité.

C'est bien un paysage revendicatif modifié dans lequel nous sommes intégrés et acteurs.

.../...

.../...

Tout le monde n'est certes pas dans le coup, nous rencontrons encore des distorsions sur certaines luttes, mais au bout du compte, nous sommes bel et bien entrés dans un Mouvement de grande ampleur.

Rien n'est venu tout seul. Malgré certaines apparences, il n'y a rien qui révèle de la spontanéité.

Rien n'allait de soi non plus, les obstacles sont nombreux, la confusion encore grande sur les causes et les difficultés des travailleurs et du recul économique de la France, sur les solutions à cette situation, mais le trait marquant, la caractéristique majeure, c'est la profondeur du mécontentement et son expression combative dans l'action.

On le doit évidemment à l'expérience et au vécu des travailleurs, mais avant tout aux efforts et aux initiatives de la C.G.T. et de ses organisations pour expliquer, clarifier, proposer l'action et rassembler dans l'entreprise et au-delà.

.../...

.../...

Nous assistons à une accélération rapide du processus de casse des industries: BASSIN DE DECAZEVILLE, où ils veulent liquider la sidérurgie début 87, étroitement lié à la casse de CARMAUX, où CDF veut liquider 800 emplois dans un premier temps, la fermeture du fond totale, voire l'abandon de la Découverte dans des délais rapprochés.

Casse de l'industrie électronique, comme la liquidation de THOMSON, GIGADISC à TOULOUSE, casse dans le SECTEUR DU TEXTILE, du CUIR, des MINES A SALAU.

Ce processus de destruction du potentiel industriel, d'abandon des productions frappe toutes les branches, y compris celles présentées il y a deux ou trois ans comme porteuses d'avenir, telle l'électronique.

Ils cassent fort, à partir de leur logique des profits, dans le cadre du processus de financiarisation de l'économie :

Mais en même temps, il faut bien voir qu'ils ont besoins d'une base économique pour générer le profit et asseoir leur domination, sinon ils scieraient la branche sur laquelle ils sont assis.

Donc, il y a casse, mais aussi en même temps redéploiement capitaliste, restructuration pour générer le profit l'exemple du processus de dénationalisation en est un des traits marquants de même que les productions à l'étranger, comme l'électronique d'AIR-BUS de plus en plus américaine, générant des bassins d'emplois et des abandons de production, mais aussi voire développement dans certains secteurs ou des créneaux nouveaux, étroits s'appuyant sur un développement technologique. Cela existe, même si l'on sait que ces créneaux porteurs peuvent être rapidement abandonnés.

Dans ce mouvement pour le grand capital, il y a obligation de mettre en oeuvre dès maintenant, une société à plusieurs vitesses déstructurée dans ses fondements, flexibilisée à l'ouvrage, correspondant aux nécessités de redéploiement du grand capital.

Ce dont il s'agit pour lui, c'est d'abaisser sous toutes les manières possibles les charges dites des entreprises, pour augmenter le taux de profit.

Dès lors qu'existent des salaires garantis, des emplois stables, dès lors que les statuts posent un certain nombre de règles pour les déroulements de carrière, la reconnaissance des qualifications..., cela fait partie des charges fixes.

Donc cela crée un seuil de rentabilité trop élevé à leur goût. Il leur faut donc l'abaisser, cela signifie aujourd'hui que la règle, c'est d'être flexible et pas seulement au niveau du travail.

C'est dès le niveau scolaire que cette flexibilité est introduite.

Cette société de gagnants très américanisée, c'est aussi celle des exclus, celle où la notion de communauté d'individus, dont les conditions de vie et de travail sont collectivement, durablement garanties, défendues, améliorées, devra céder le pas à celle de l'individualisme absolu reposant sur la compétition, l'élitisme, la sélection la plus rude, mais aussi la plus grande incertitude. C'est aussi cela le fond du Mouvement des étudiants, ce qu'il remet en cause.

.../...

.../...

Ils veulent une société où la flexibilité, la précarisation deviennent des processus qui touchent toutes les dimensions de la condition même du salarié.

C'est à ce stade que l'on rejoint les questions revendicatives: la baisse du pouvoir d'achat et des salaires, l'autorisation de licenciement, la protection sociale avec tout ce que l'on en dit avec son caractère central dans la destruction des garanties collectives, la fiscalité, la destruction des statuts dans la fonction publique et dans le secteur public et nationalisé.

Il s'agit-là de "têtes de chapitre", des coups qui sont portés. Ça cogne fort et la liste est longue.

.../...

.../...

On ne peut s'en tenir à dresser un bilan de la stratégie du grand capital, ni non plus affirmer que "tout s'effondre", même si la voie du déclin est largement ouverte.

Clarifier les responsabilités et les causes des problèmes et de la situation est absolument essentiel: nous contribuerions sinon à alimenter le fatalisme et le pessimisme, voire le renoncement que l'on entend combattre.

Il nous faut en même temps argumenter sur nos solutions en prenant compte toutes les données de la situation et en mettant à profit toutes les contradictions et difficultés du grand capital et du gouvernement, au plan idéologique et au niveau économique et social, concret, dans les entreprises notamment.

Nous sommes tout à fait au point pour établir un bilan des régressions intervenues, et il faut sans cesse faire la mise à jour et en montrer l'étendue, la gravité, les implications qualitatives et quantitatives.

Mais plus que jamais, et avec plus d'impact qu'auparavant, on peut mieux montrer combien tout cela ne tombe pas du ciel, comment ce qui s'est fait hier a ouvert le chemin à ce qui se passe aujourd'hui.

Un point particulier dans cette politique, la question des salariés et du pouvoir d'achat, sur laquelle il nous faut insister, d'autant que globalement s'ouvre la période de négociations sur les salaires dans une foule d'entreprises.

.../...

.../...

Il nous faut briser ce carcan du salaire frein à l'emploi, du salaire de nantis pas rapport aux chômeurs ou aux salaires précaires. Cela existe, très fortement encore, et crée objectivement des freins à avoir le niveau revendicatif qu'il convient, avec du reste beaucoup de temps syndical consacré à la défense de l'emploi.

Car, gouvernement et patronat avancent à marche forcée sur les tentatives d'individualisation de participation nouvelle mode, d'actionnariat avec la publicité faite autour de ST-GOBAIN.

La lutte pour les salaires, est avant tout la lutte pour satisfaire des besoins, engendrant l'emploi, engendrant les financements pour la protection sociale.

.../...

.../...

Sur la conception et les grands axes de notre activité.

Avant d'aborder la question de notre activité, il nous faut examiner l'attitude des autres organisations syndicales, leur évolution, l'état de tentative de reconstitution du Mouvement Syndical, parce que cela constitue une donnée objective de notre activité.

Une mauvaise conception de ces questions, et elles existent encore dans plusieurs de nos organisations, nous conduirait à osciller entre une attitude de complaisance à l'égard des autres syndicats, en édulcorant nos conceptions par exaltation d'un "sentiment unitaire" et, une attitude qui consisterait à nier leur existence, leur développement propre et par conséquent, à sous-estimer toutes les pressions pour contenir le développement du rapport des forces.

A ce stade de la crise, les uns et les autres, tous dépassent le seul stade de la capitulation devant les exigences patronales, et aboutissent à une véritable co-gestion de la crise.

Le patronat s'octroie les décisions, les syndicats réformistes ne se contentent plus de gérer les conséquences de ces décisions, ils contribuent à leur mise en place.

Dans cette marche forcée vers la société éclatée, les autres organisations se voient confier une mission idéologique et de régulation de la lutte de classe à l'entreprise: faire accepter aux salariés la déréglementation en théorisant ou en tentant de convaincre les salariés sur la fatalité de la crise, le nécessaire partage du travail et des salaires, se plaçant de fait sur le terrain des revendications patronales comme le 20 OCTOBRE dernier. A chacun son créneau, du niveau des confédérations, au niveau des entreprises où les relais sont assurés.

.../...

.../...

Mais ces organisations risquent d'être à terme, sérieusement menacées par les tentatives de regroupement opérées par la FEN, d'abord au sein de la fonction publique, mais au-delà en particulier dans la SNCF, les transports, l'aviation civile, les organismes financiers, mais aussi d'une partie de la C.F.D.T., de F.O., mais aussi de la C.G.T.

C'est l'objectif de constitution d'un grand syndicat social démocrate, relais du PS, comparable aux syndicats anglais ou allemands. Là aussi, le syndicalisme se modèle à l'échelon européen.

.../...

.../...

Le regroupement opéré, s'il peut viser à terme la C.F.D.T., F.O, voire la C.G.C., ce qui n'est pas simple, il vise évidemment la C.G.T., ce qui n'est pas simple non plus.

Avec les professions ciblées, composées majoritairement d'employés, techniciens et cadres, l'opération vise à constituer en France, une force syndicale qui dissocierait les "cols blancs" et la classe ouvrière, visant à empêcher également toute idée de rassemblement large d'un front de classe. Nous devons être très attentifs à ces phénomènes.

Ce sont ces perspectives-là, qui expliquent toutes les manoeuvres dans la préparation du 30, du 21 autour du 10 décembre, visant à marquer les divergences, et surtout nous faire lâcher sur nos conceptions de fonds, pour préparer les futurs regroupements.

S'ils n'y ont pas réussi dans la dernière période, le dossier n'est pas clos, loin s'en faut.

Ces pourquoi, des formules du type "faire la clarté" ne suffisent plus. Celà dit, il faut poursuivre, telles que l'ont fait plusieurs UD ou syndicats sur l'avis du CES concernant le projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Mais le déterminant, c'est bien débattre avec les salariés de nos conceptions, c'est bien sur des axes revendicatifs capables de faire reculer le patronat et le gouvernement, que nous devons mobiliser le plus grand nombre, rapidement, massivement.

Si nous affirmons, que notre conception de l'unité d'action, c'est d'abord l'unité d'action des travailleurs pour défendre leurs intérêts, cela nous conduit à réaffirmer avec force que l'idée pour aboutir à ce résultat, il nous faut d'abord que nous leur fassions part de nos analyses, de nos propositions, de nos revendications, des formes d'actions que nous leur proposons, non pas sur un mode "à prendre ou à laisser", mais afin de les faire réfléchir, et pour déterminer la C.G.T. et eux les formes d'actions nécessaires.

Cette double démarche, de dire ce que font les autres sans saucissonner les niveaux de décision, bien articulé avec nos propositions, permet à la fois de rassembler, mais aussi de faire évoluer le rapport de force à l'intérieur de l'entreprise, car en fait, ce dont il s'agit en dernière analyse, c'est renforcer le syndicalisme de classe et affaiblir le plus possible toutes les forces visant à une gestion de la crise sous quelques formes que ce soit.

.../...

.../...

Tout cela ne pose-t-il pas la question d'une démarche plus offensive, plus ambitieuse, pour poser avec plus de force la question des créations d'emplois, en fonction des besoins, entreprise par entreprise.

Le thème "Produire Français" trouve de nouveaux aliments qui doivent aider à relancer en grand, au niveau régional en particulier, pour lever les doutes, faire reculer les renoncements et cristalliser tout ce que la Région recèle d'aspirations à une sauvegarde des atouts, à un redressement, et à un développement des industries locales.

Comme jamais sans doute, parallèlement, la question de la reconquête de notre marché intérieur se trouve posée, région par région, quand d'une part, les productions étrangères envahissent les régions, et d'autre part, les investissements des autres pays s'installent chez nous.

Les gouvernements ont appuyé et appuient, favorisant même les importations de machines, matériels ou capitaux.

Dans le même Mouvement, des capitaux étrangers ont pris le contrôle d'industries essentielles, électroniques, engrais, dans la Région pour n'en citer que quelques uns avec du grand capital, US, Allemand, Italien...

Produire Français n'a rien à voir avec cette version caricaturale servie dans les médias et accreditant l'idée d'un repli peureux sur l'hexagone. Elle ne peut non plus se réduire à "Produire comme avant", ce qu'on produisant avant.

La reconquête nécessaire et plus urgente, du marché intérieur réclame autre chose. Il faut prendre en compte les débouchés actuels, les exigences nouvelles, les aspirations de français qui sont autant de débouchés actuels.

Produire Français, ce n'est donc pas camper sur le passer, mais c'est assurer la réponse aux besoins du pays et dans chaque région, en prenant en compte les données spécifiques des populations, des activités et des ressources.

Cela suppose évidemment de relancer les productions abandonnées et utiles, d'abord les recenser. Il faut aussi créer des produits nouveaux et bénéficiant de technologies nouvelles.

Dans chaque région, se pose la question de définir, d'apprécier les besoins, d'aider à préciser les moyens à mettre en oeuvre pour les productions nécessaires, pour produire les équipements modernes correspondants, pour des produits de qualités, avec plus de qualifications, de recherche, plus de maintenance, plus de services adaptés aussi.

C'est vrai, dans la Région pour plusieurs filières et industries telles que l'agro-alimentaire, l'électronique, l'aluminium, l'automobile, l'aéronautique, le textile, le cuir, la sidérurgie.

Lutter pour l'emploi et les productions en France, conduit logiquement aux convergences à établir et à exprimer dans des solidarités nouvelles, des solidarités de lutte entre les travailleurs des entreprises concernées et avec les populations.

.../...

.../...

Il ne s'agit pas de suppléer les directions d'entreprises pour jouer les VRP syndicalistes entre producteurs et clients... et non plus de recueillir le soutien hypothétique envers des productions de canards boiteux.

Non, c'est de luttes offensives, solidaires, mobilisatrices des travailleurs qu'il s'agit pour de vraies coopérations entre les entreprises fondées sur le développement des productions et des emplois, en correspondance avec les besoins.

Il s'agit bien d'inverser une logique pour imposer des coopérations entre entreprises françaises englobant les maillons d'une même chaîne à l'échelle de la Région: producteurs, fournisseurs, utilisateurs et clients, circuits de financement et de distribution.

Cela suppose des initiatives, une démarche et une pratique au niveau de la Région comme lieu de construction et de solidarité ancrées sur l'entreprise.

Encore une réflexion à ce propos Produire Français, c'est produire aussi en France également dans des entreprises et avec des moyens de production contrôlés par l'étranger, même s'il n'y a rien d'inéluctable, c'est quand même une réalité. Telle est notre bataille pour Produire Français aujourd'hui, et reconquérir notre indépendance.

Cela implique d'examiner les besoins en production et en activité: les possibilités et les réalités, les atouts matériels et humains, les aspirations des populations, et de ne renoncer à rien.

Cette démarche vaut pour la bataille contre les privatisations, notamment dans le secteur industriel.

.../...

.../...

Evidemment, il ne suffit pas de proposer et d'être compris, et entendus par les travailleurs et l'opinion.

Cela exige une bataille d'idées et de convictions, cas par cas, entreprise par entreprise, groupe par groupe et qui concerne tout le monde.

C'est là qu'intervient la dynamique du rapport lutte à l'entreprise et luttes autour de l'entreprise, toujours centrées sur les problèmes de l'emploi, de la production et des activités utiles, et donc le rôle d'animation et de coordination des structures départementales et régionales.

Les exemples commencent à exister, métro, équipementiers, auto, charbon-sidérurgie, qu'il nous faut développer de même que l'articulation recherche-industrie.

Il y a là, non seulement des arguments pour la lutte contre les licenciements et la précarisation, mais des bases de rassemblement importantes et dont on voit qu'elles peuvent apporter pour l'efficacité de la lutte syndicale, pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la formation et la qualification dans les groupes et les PME.

C'est autour de ces questions de l'accélération de la casse dans la Région, des luttes face à cela dans de nombreux secteurs, de la lutte pour Produire Français, des retombées au niveau des localités, des départements que nous vous proposons d'examiner aujourd'hui et de décider d'une initiative régionale pour l'emploi qui pourrait se situer à la mi-février.

.../...

**Maintien et progression du
POUVOIR D'ACHAT**

ÇA ROULE

pour l'EMPLOI

CGT

BUDGET REGIONAL 1987

- ° DESENGAGEMENT DE L'ETAT
- ° FISCALITE ACCRUE
- ° PAS D'EFFICACITE ECONOMIQUE

INTERVENTION DE JEAN GALY, AU NOM DU GROUPE C.G.T. A L'ASSEMBLEE PLEINIERE DU C.E.S.R. SUR
LE BUDGET 87 - SEANCE DU 12 DECEMBRE 1987.

Une fois de plus, nous sommes conduits à discuter du Budget, sans pouvoir nous appuyer sur un document exposant les résultats des décisions budgétaires antérieures et la situation présente de MIDI-PYRENEES, les besoins qui s'y expriment, les difficultés à prévoir.

Nous n'avons pas davantage été informés du résultat de l'enquête lancée voici six mois avec une certaine solennité.

Rien ne nous est donc parvenu du Conseil Régional, ni avant, ni après MARS 1986.

A mi-parcours de l'exécution du plan, il aurait pourtant été indispensable de s'interroger sur ses effets et plus largement sur l'état de l'économie régionale, de manière à décider, ou à proposer les inflexions nécessaires.

D'autant qu'en maints domaines, il y aurait matière à s'interroger et même à nourrir de réelles inquiétudes. Car le retard économique de MIDI-PYRENEES ne semble pas se résorber. Au contraire.

En dépit des efforts consentis en matière de soutien aux zones fragiles - la désertification se poursuit.

Les faiblesses traditionnelles de l'agriculture risquent d'être aggravées par les effets de la politique européenne (quotas-élargissement).

Les bassins industriels en déclin et les activités industrielles anciennes suscitent des craintes toujours aussi vives.

En 1982, il fut affirmé (rapport Roger MACHART), que les emplois condamnés apparemment par les restructurations prévisibles, seraient compensés - et au-delà- par l'essor des industries de pointe lié aux capacités régionales en matière de technologie avancée et de recherche.

Aujourd'hui, si des milliers d'emplois ont bien disparu dans les activités anciennes, les secteurs de pointe eux-mêmes démontrent, comme nous l'avions

craint, qu'ils ne peuvent ni compenser les déficits voisins, ni s'estimer eux-mêmes à l'abri des compressions d'effectifs.

Hier, c'était le textile et le cuir, le charbon, la chimie.

Aujourd'hui, c'est 60 licenciements à GIGADISC, les 345 suppressions d'emplois à l'AEROSPATIALE, la menace de destruction d'ALCATEL THOMSON-ESPACE, la fermeture de la MINE DE SALAU, les fermetures programmées à CARMAUX, et dans la sidérurgie de DECAZEVILLE, pour ne citer que les plus marquants dans l'actualité immédiate, c'est en plus l'électronique, l'aéronautique, le tertiaire à son tour. Le palliatif du tourisme ne suffit pas et aura aussi ses limites.

Au total, le chômage s'étend et des milliers de jeunes s'interrogent à juste titre sur leur avenir. Il faut faire de tout cela un bilan sérieux plutôt que de continuer à se congratuler entre gens avertis sur les potentialités techniques et scientifiques dont la région peut à bon droit se réjouir.

Le Budget 87, ne laisse pas apparaître qu'on ait estimé nécessaires des changements majeurs.

Les quelques inflexions retenues ne contredisent pas, en effet, les choix antérieurs.

Elles le prolongent seulement, en les aggravant quelquefois.

En recettes, comme en dépenses.

Si, sans céder à des tentations hégémoniques, la Région veut prouver son utilité - et elle peut-elle devra obtenir les moyens de ses ambitions et les attributs de sa souveraineté.

Comme il devrait être hors de question, d'augmenter la fiscalité locale actuelle, profondément injuste et inadaptée, comme un recours exagéré à l'emprunt serait dangereux, la Région doit obtenir de l'Etat à la fois, le transfert de ressources fiscales nouvelles, dont il se dessaisirait et l'instauration d'un mécanisme de péréquation susceptible d'atténuer les handicaps de certaines régions.

A la formulation près, ces idées ont été avancées par le C.E.S.R.

Dans quelles mesures en a-t-il été tenu compte dans le budget 87 ?

Nous enregistrons qu'il n'est pas envisagé d'emprunt nouveau. Il est vrai que la présentation du Budget en autorisation de programmes d'une part, et crédits de paiement de l'autre, permet pour la première fois de n'équilibrer que des dépenses réalisables dans l'année, donc de ne pas recourir à un emprunt d'équilibre, comme il était d'usage jusqu'ici. Au surplus, la masse imposante des emprunts votés, mais non réalisés, permettra encore en 87, et surtout en 88, d'en recourir abondamment.

Quant à l'engagement de ne pas voter de nouveaux emprunts à l'avenir, nous en prenons acte, et jugerons le moment venu.

Restent alors, la fiscalité et les participations de l'Etat.

L'avis que nous discutons est particulièrement démonstratif: qu'il s'agisse des lycées, des primes aux entreprises, de la culture, indirectement de la Recherche, la Région ne reçoit pas de l'Etat, les moyens financiers compensant ses nouvelles charges.

Et on ne trouve dans le budget, aucune allusion à ces anomalies. L'actualisation mathématique de dotations sous-évaluées est acceptée sans mot dire.

Ce qui obère les moyens et les pouvoirs de la Région, non seulement pour 87, mais aussi pour les années suivantes puisque les actualisations ultérieures seront calculées sur les bases minorées.

C'est ainsi qu'on se trouve acculé à augmenter la fiscalité sans pour autant pouvoir engager des actions nouvelles de quelque importance.

Le tableau de la page 18 du document sur les orientations budgétaires est édifiant.

Seulement, pour maintenir le niveau actuel des interventions, la fiscalité directe augmentera de 16 % en 87, 16 % de plus en 88 et par la suite, à ce même rythme, il y aura quand même baisse des mandats, car la charge de la dette doublera d'ici 90.

Il risque d'y avoir pire.

Le déplaçonnement intervenu à partir de cette année, peut conduire les régions à faire assaut de bonne volonté pour satisfaire des besoins légitimes, que d'autres - notamment l'Etat - auraient repoussés.

On justifierait hier l'augmentation de la fiscalité régionale par la modestie du prélèvement régional. On risque de la justifier demain par des comparaisons inter-régionales.

Nos idées sur la compensation correcte des charges transférées, la réforme de la fiscalité locale et la péréquation des ressources des régions n'en prennent dès lors que plus de relief.

Les régions se doivent de réagir sous peine de voir transférer sur elles le discrétif d'une fiscalité excessive et marquée, au surplus, par le transfert de charge des entreprises sur les salariés et des revenus importants sur les revenus plus faibles.

En matière de dépenses, nous n'avons jamais soutenu que la Région pouvait avoir une action directe majeure, avec un budget qui, même s'il augmente, restera relativement limité.

Son rôle doit être, à partir d'un suivi attentif de l'évolution régionale:

- d'aider à dégager des objectifs prioritaires de développement répondant aux besoins exprimés, spécialement en matière d'emploi.

- de valoriser ces objectifs et de les faire prendre en compte par les divers acteurs régionaux, sans pour autant mettre en cause leur souveraineté, notamment pour les autres collectivités.

- de rechercher la synergie maximale des financements en amenant les banques à accompagner les attributions de fonds publics par un effort propre significatif.

Cette année encore, ce n'est pas une telle démarche qui sous-tend le budget.

En dehors d'une hiérarchie nouvelle de priorités inchangées, les orientations anciennes demeurent.

Ainsi, après avoir prôné la sélectivité, on finance la même série d'actions ponctuelles (FRI-FIR, Formation Etudes), au lieu de soutenir quelques actions typiquement régionales marquantes.

Dans l'industrie par exemple, il faudrait se fixer pour objectifs de substituer aux importations de biens intermédiaires, des productions régionales (électronique notamment) s'intégrant aux activités dominantes, favoriser l'implantation de productions nouvelles liées aux potentialités scientifiques de la Région, rechercher plus sérieusement la mise en place de filières valorisant les produits régionaux, avec en permanence le souci de l'emploi.

Dans ce cadre, le système actuel d'aides aux entreprises devrait être simplifié, démocratisé, rendu enfin transparent par un suivi permanent et public des décisions prises et de leurs effets.

Les modifications envisagées dans le Budget, à savoir l'évolution vers les aides indirectes, collectives, et en matière d'animation, l'attribution de fonds publics à des organismes ayant en ce domaine leur action propre, c'est-à-dire sans aucun doute,

les chambres de commerce et d'industrie ne peuvent qu'ajouter aux imperfections du système en rendant plus obscur encore le cheminement des fonds publics et les résultats de leur utilisation.

Ces dispositions conforteront encore l'anomalie qui marque l'appareil régional, à savoir, la prédominance croissante des chefs d'entreprise et de leurs organismes représentatifs, avec en contrepartie, l'absence quasi totale des salariés et de leurs représentants.

Il va sans dire dans ces conditions, que nous voterions contre ce Budget, si la question nous était posée, parce qu'il ne va pas dans le sens du développement, de la cohésion et de la démocratie régionale.

Dans son équilibre général, alors que la tendance peut être à préconiser quelques économies pour réduire le recours à la fiscalité, nous pensons qu'en affirmant les droits de la Région, en obtenant de l'Etat une compensation correcte des charges transférées, et en renonçant naturellement aux dépenses utiles ou sans efficacité certaine, on pourrait tout à la fois figer la pression fiscale et financer des actions importantes qui, en l'état actuel des choses feront encore défaut à la Région en 1987.

EN MARCHÉ POUR L'EMPLOI !

A l'initiative de la C.G.T.

EN MIDI-PYRENEES LE 19 FEVRIER

POUR LA SECU POUR LA VIE



PARIS

j'en suis !

CGT

MIDI-PYRÉNÉES